CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Dix-septième session du Comité pour les plantes Genève (Suisse), 15 – 19 avril 2008

QUESTIONS DE NOMENCLATURE

1. Le présent document est soumis par le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes.

2. Liste des espèces CITES du PNUE-WCMC

La dernière mise à jour de la *Liste des espèces CITES* du PNUE-WCMC a été publiée en 2005. Le PNUE-WCMC en prépare actuellement la prochaine édition. Le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes en vérifie le texte avec le PNUE-WCMC au nom du Comité pour les plantes. Certaines questions de nomenclature pourraient apparaître lors de ce travail.

- 3. Groupes de plantes pour lesquels la Conférence des Parties n'a pas adopté de référence normalisée:
 - a) Cyathea (514 spp.)

La liste du PNUE-WCMC inclut une liste regroupée de noms; une décision est requise pour indiquer s'il faut poursuivre actuellement le travail sur ce groupe. *World Ferns* (Hassler et Swale, 2001) pourrait être une référence. Cette liste est disponible sur CD-ROM. Elle a été discutée à la 16° session du Comité pour les plantes et inclut le programme de travail agréé à la 14° session de la Conférence des Parties (CoP14). Le spécialiste de la nomenclature du Comité pour les plantes demande qu'on lui recommande des spécialistes qui examineront cette publication afin qu'une recommandation puisse être soumise à la 18° session du Comité.

- b) Didiereaceae (11 spp.)
- c) Anacampseros (14 spp.)
- d) Avonia (10 spp.)

Ce groupe comprend un petit nombre de plantes succulentes faisant l'objet d'un commerce limité. Les noms utilisés dans la liste du PNUE-WCMC sont en cours d'examen.

- 4. Groupes de plantes inscrits à l'Annexe II à la CoP13 (Bangkok, 2004) nécessitant d'être examinés par le Comité:
 - a) Gonystylus

Aucune référence normalisée n'a été adoptée pour ce groupe. Des orientations sont demandées aux spécialistes de la région concernant le meilleur moyen d'aller de l'avant. Il se pourrait qu'adopter une référence normalisée ne soit pas approprié pour le moment.

b) Aquilaria et Gyrinops

Dans le cas de ces genres produisant du bois d'agar, des orientations sont demandées aux spécialistes de ce groupe concernant le meilleur moyen d'aller de l'avant. Il se pourrait qu'adopter une référence normalisée ne soit pas approprié pour le moment.

5. Groupes de plantes inscrits aux annexes à la CoP14 nécessitant d'être examinés par le Comité:

Aucune famille ou aucun taxon générique de plante n'a été inscrit aux annexes à la CoP14.

6. Mise à jour sur les autres listes CITES

- a) Listes des orchidées CITES: Plusieurs Parties ont indiqué qu'elles avaient un besoin urgent d'une mise à jour du Volume 1 (publié en 1995), incluant les genres Paphiopedilum et Phragmipedium, très présents dans le commerce. Cette option a été incluse dans le programme de travail soumis à la CoP14. Un avant-projet de Volume I révisé a été préparé par les Jardins botaniques royaux de Kew sur la base de World Checklist of Monocotyledons, ouvrage non encore publié, en cours d'examen par des spécialistes internationaux. Le Comité pour les plantes est prié de recommander des spécialistes supplémentaires, en particulier des Etats des aires de répartition, pour examiner cet avant-projet.
- b) **Liste des cactus CITES**: Le programme de travail soumis à la CoP14 inclut une proposition visant à préparer une nouvelle édition de la liste basée sur une publication récente, *Cactus Lexicon*. Des discussions ont lieu avec les éditeurs de *Cactus Lexicon* en espérant qu'ils donneront le feu vert pour ce projet, sous réserve de fonds disponibles.

7. Nomenclature des cycadales

Liste mondiale des cycadales: La résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP14) stipule que la référence normalisée CITES est "A World List of Cycads (D.W. Stevenson, R. Osborne and K.D. Hill, 1995; In: P. Vorster (Ed.), Proceedings of the Third International Conference on Cycad Biology, pp. 55-64, Cycad Society of South Africa, Stellenbosch) et ses mises à jour acceptées par le Comité pour les plantes, comme ligne directrice en se référant aux noms des espèces de Cycadaceae, Stangeriaceae et Zamiaceae."

Le site web des Jardins botaniques royaux de Sydney (Australie) accueille une liste mondiale des cycadales tenue par Ken Hill. Le spécialiste de la nomenclature a consulté M. John Donaldson, président du Groupe de spécialistes UICN/CSE des cycadales et ancien membre du Comité pour les plantes, qui suggère les options suivantes:

- a) Garder la version imprimée comme référence CITES. La dernière version (2007) vient d'être publiée dans le cadre des procès-verbaux de *Cycad 2005* (*Memoirs of New York Botanical Garden 97*); la version suivante sera publiée dans le cadre des procès-verbaux de la session actuelle (probablement en octobre 2009). Cette liste n'est complètement mise à jour que tous les trois ans, de sorte que la dernière version (2007) est probablement aussi à jour que possible.
- b) Placer la liste mondiale (avec le numéro des versions) sur le site web du groupe de spécialistes des cycadales; ainsi, la Conférence des Parties pourrait adopter la version particulière la plus à jour au moment de sa session.

Le Comité pour les plantes est prié de voir laquelle de ces options répondrait le mieux aux besoins de la CITES. En fait, les deux options pourraient être retenues; la liste serait ainsi disponible en copie papier et sur le web et serait donc plus accessible aux Parties à la CITES.

8. <u>Décision 14.18</u>: Harmonisation de la nomenclature et de la taxonomie avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement

Cette décision est adressée au Secrétariat; elle stipule que:

En étroite coopération avec les spécialistes en nomenclature du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes, le Secrétariat continue, en mettant en œuvre ses mémorandums d'accord ou de coopération ou ses programmes de travail avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement liés à la biodiversité, de réfléchir à des moyens d'harmoniser la taxonomie et la nomenclature des espèces couvertes par leurs dispositions respectives. Le Secrétariat fait rapport et soumet des recommandations sur cette question à la 15^e session de la Conférence des Parties.

Sachant que des spécialistes des Parties à la CITES sont nécessaires et que la nomenclature CITES devrait constituer une base stable pour la prise des décisions CITES, le Comité pour les plantes est prié d'envisager le degré d'harmonisation nécessaire et les meilleurs moyens d'y parvenir.

9. Résumé

Le Comité pour les plantes est prié de:

- a) Recommander des spécialistes pertinents pour examiner World Ferns (Hassler et Swale, 2001).
- b) Voir s'il est nécessaire pour le moment d'adopter des références normalisées pour *Gonystylus, Aquilaria* et *Gyrinops*.
- c) Recommander des spécialistes pertinents pour examiner le projet de texte de la liste révisée des orchidées, Volume 1, qui inclut les genres *Cattleya*, *Cypripedium*, *Laelia*, *Paphiopedilum*, *Phalaenopsis*, *Phragmipedium*, *Pleione* et *Sophronitis*.
- d) Envisager les options de mise à jour de la référence normalisée CITES pour les cycadales pour en faire une référence placée sur le web ou une version publiée ou, si possible, les deux.
- e) Envisager le degré harmonisation nécessaire de la nomenclature et de la taxonomie dans tous les AME touchant à la biodiversité, et les meilleurs moyens d'y parvenir.